

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 61 (1923)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Scène de famille  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217786>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

**PUBLICITAS**  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
**LAUSANNE** et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## ENTRE NOUS VOISINE

On peut toujours servir son pays selon ses moyens.

**A**CHETER mes chapeaux à Paris, mon lin-  
ge à Vienne et mes souliers à Berlin  
quand le commerce de chez nous crie ja-  
mine ! Allons donc, Voisine, vous ne m'avez pas  
regardée ! Et vous-même, tenez, vous ne vous  
voyez pas rougir de ce qui pourrait bien être un  
remords ! Car enfin, siles affaires vont mal comme  
le répète à satiété le refrain public, vous en  
avez votre part de responsabilité ! N'êtes-vous point  
de celles qui s'enorgueillissent d'acheter « pour  
rien », qui quettent les changes et marchandent  
sans confusion l'objet qui leur plaît, mais dont le  
prix, sans même dépasser leurs moyens, ne conte-  
tent pas leur goût passionné de « l'occasion » ?

Réfléchissez un peu aux conséquences graves,  
immédiates et peut-être irréparables de tels agis-  
sements. Les ventes devenant de plus en plus ra-  
res, le commerçant employé à peu près, forcément,  
le suprême moyen de la baisse. Seulement, tout de  
même, il faut bien qu'il continue à manger un peu,  
à payer son loyer et ses employés. Comment vou-  
lez-vous qu'il le fasse sans « gratter » sur les  
payes, sans reculer les échéances, sans préparer,  
enfin, sa propre faillite ?

Voisine, ne m'en veuillez pas de ma franchise  
un peu dure. Je vois tant de choses mélancoliques  
et injustes, si vous saviez ! N'avez-vous point une  
amie dans la « Ligue des Acheteuses » ? Faisant  
œuvre belle et bonne, elle doit savoir penser loin  
et comprendre quand vous lui direz ceci :

« On s'est préoccupé hautement de la question  
des salaires, on a blâmé et condamné les bénéficiaires  
trop élevés que réalisaient certains marchands. Ce  
fut très bien, mais il convient, aujourd'hui, d'agir  
selon une autre justice, tout aussi importante pour  
la vitalité commerciale du pays, en s'élevant contre  
le bénéfice illicite et souvent illusoire que réa-  
lisent certains acheteurs en s'approvisionnant à  
l'étranger ou en forçant la baisse des prix nor-  
maux. »

Allez, Voisine, et sachez bien que si chacun a ses  
intérêts, chacun aussi peut en trouver de plus  
grands et de meilleurs dans ceux de son pays.

L'Effeulleuse.

Scène de famille. — Entre un neveu qui a forte-  
ment chauffé les pieds de sa tante, et la dite tante  
arrivée au degré de température voulu :

— Ecoute, mon cher ami, tu m'as toujours mon-  
tré beaucoup d'affection ; je t'abandonnerai toute  
ma fortune, à la condition que tu me feras une pe-  
tite pension...

— ...Aussi petite que vous voudrez, ma chère  
tante.



## FOUNAPET ET LA SADZE-FENNA

**L**A mère Bistrouille demoràve dein on ve-  
lâdzo bin reteri, tot ào fin fond de la  
jographie, iò lè z'agace et lè tasson sè  
baillant la bouna nè. Clli velâdzo l'avâi qu'on par  
de carraie, min de moî, pas bin dâi boubo, et  
min de régent. La mère Bistrouille demoràve dein  
iena, avoué sa marmaille. L'avâi z'u onna troppa  
de boutte et quemet faillâi adî allâ queri on tire-  
mondo ào velâdzo vesin, et que cein lâi arrevâve  
tote lè z'annâie, lo père Bistrouille l'avâi de on  
coup à sa fenna :

— Dis-vâi, Ugénie, te devètrâi apprendre sadze-  
fenna. Lâi a nion per ice que pouesse fère l'office  
et quand ne sarâi dza que por tè, quand l'a tè  
mousse que n'ausso pe rein fauta de corre vè  
l'autra.

Et la mère Bistrouille l'ètai z'uva pè Lozena,  
por apprendre quemet lè z'einfant vignant ào  
mondo, et... du cein, n'avâi min rezu de moutâ.

A onn' outra carraie demoràve on vilhio valet  
qu'on lâi desâi Founapet. L'ètai on nom sobriquet  
por cein que l'ètai tiurieu et adî à founâ et à bê-  
tâ son museau per tot. De son veretâbllio nom  
s'appelâve Bouidzauno. Et pu avoué cein pingre,  
pirate, peggnetta etrebllia-foumâre que l'ètai.  
Quand l'allâve sè fère copâ lè cheveu, — ti lè  
dou z'an, — redemandâve lè pâi de sa tignasse ào  
fratet et pregnâi lè pe grand po fère 'na tsinna  
de montra. Pèsâve ti lè dzo sa nourretoura po pas  
medzî mè que fallâi. Et dinse ti lè z'affère. S'ètai  
pas z'u maryâ po pas eintreteni onna fenna et la  
marmaille, et por cein qu'ein avâi min trovâ de  
prâo retse et que desâi que 'na retse ne ronflie  
pas pllie foo qu'onna poûra. Sacré Founapet,  
crâio prâo que lo dzo que l'arâi bailli son âma  
à diâbllio, lâi arâi demandâ on reçu.

Et pu, s'agessâi pas de lâi devâi de l'arzeint.  
Faillâi lo lâi rebaiilli et tot tsaud, sein cein gâ.  
Assoutsive tot pè l'ottô et pregnâi dâi gâdzo.

On coup, la sadze-fenna l'ètai vègnâite lâi eim-  
prontâ onna mèsoûra de truffie. Quemet ne payi-  
ve pas, houit dzor aprî, vaitcé Founapet que va vè  
lo tire-mondo.

— Vo faut mè payi mè truffie, que lâi dit.

— Mè reste pas pl on krutse pè l'ottô.

— Eh bin ! rebaiilli-mè lè.

— Pu pas, sant medje.

— Eh bin, bailli mè omète lè plliemite.

— On lè z'a couaisse po lo tsat, que lè z'a med-  
je tant l'avâi fam.

Et Founapet l'avâi passâ et founâ per tot, mâ  
pas moyen ! rein à preindre que dâi z'einfant, ào  
bin lo tsat ! Sarâi bin lo diâbllio se devessâi pè-  
dre l'erzeint de sè truffie ! Lo bon Dieu n'ètai pas  
justo, tot parâi ! Tot d'on coup, lâi vin onn' idée.

— Dan, vo n'âi rein, que fâ.

— Na ! la mon Dieu !

— Eh bin ! eh bin !... posâ mè dâi sangsuve !

Marc à Louis du Conteur.

## LE PASSÉ CHANTEUR

**N** se souvient que MM. Cherix et Lauber  
ont donné, il y a quelques mois, dans di-  
verses localités du Pays romand des réci-  
tals de vieilles chansons qui ont un très vif et très  
juste succès.

Dans ces récitals, M. Lauber au piano, M. Che-  
rix, de la voix, nous ont interprété dix-huit vieil-  
les chansons sur l'origine desquelles ces Messieurs  
donnaient quelques renseignements. Nous pensons  
intéresser nos lecteurs en reproduisant ici, avec les  
notices explicatives, l'énumération de ces chansons.

La 1re : *Je possède un réduit obscur* est une ro-  
mance tirée d'un chansonnier neuchâtois de  
1816 ; le titre dit assez ce que l'habitant pense de  
son réduit ; chanson plutôt triste.

La 2me : *Derrrière chez mon mon père* est bien  
connue dans les cantons de Vaud, Genève et Fri-  
bourg. Tout le contraire de la précédente, cette  
chanson est pimpante et coquette, comme le sont  
en général celles de la France.

La 3me : *Vous n'entendez rien à l'amour*. C'est  
une jeune fille qui répond aux recommandations de  
sa tante Marguerite, par ces mots : Tu n'y entends  
rien. Et cependant la pupille s'y brûla à l'amour !  
Cette chanson bien romande, vient du canton de  
Neuchâtel.

La 4me : *Sainte Catherine*. Patronne de la ville  
de Fribourg, elle est chantée dans cette ville et à  
la campagne. Ici on fait connaissance avec la chan-  
son très ancienne ; c'est plutôt une complainte.

La 5me : *Trois jeunes filles ont tant dansé* qu'el-  
les en ont les souliers tout usés. Ravissante peti-  
te chanson recueillie sur les bords du lac de Neu-  
châtel et qui a aussi été chantée à Frenières. Elle  
est bien naturelle et avec elle vient le refrain, ré-  
pétition d'un mot, d'un vers.

La 6me : *Elisabeau*. C'est la réponse d'une jolie  
et fraîche paysanne, aux faveurs d'un seigneur.  
Elle est du canton de Fribourg, et en Suisse on  
en compte une douzaine de ce genre.

La 7me : *Le laboureur*. Cette chanson n'est pas  
précisément faite pour provoquer le travail ; elle  
a plutôt été composée pour glorifier l'état du cul-  
tivateur. Elle vient des Marécottes sur Salvan.

La 8me : *Sur l'escalier*. Vieille chanson vaudoi-  
se. La manière d'éconduire prestement un amou-  
reux en est le sujet.

La 9me : *Marions-nous, charmante brune*. Il est  
question d'une demande en mariage sous forme  
dialoguée. Chanson connue dans la Suisse roman-  
de, comme aussi en France.

La 10me : *Le bonheur n'est qu'un rêve*. Compo-  
sition vaudoise recueillie à Vallorbe, dans un vieux  
chansonnier. Un exilé dit son chagrin en voyant  
un oiseau qui passe et qui se dirige du côté de  
son pays natal.

La 11me : *A chacun son couplet*. Elle serait  
mieux intitulée : *A chacun son paquet*. Ce chant,  
dont le titre dit tout, a été trouvée à St-Aubin  
(Neuchâtel) chez un brave vieux surnommé « La  
Dentelle » ; il possède un grand répertoire de ces  
vieilles chansons.

La 12me : *Que devenir sur terre*. Ce sont des  
propos d'un buveur, d'un pauvre désabusé.

A partir d'ici, nous avons des récits militaires.

Les 13me et 14me : *Le départ du soldat* et *Le  
conscriit*. Jeunes gens qui s'en vont au service de